

Nombre de Conseillers en exercice : 13
Nombre de Conseillers présents : 9
Nombre de pouvoirs : 0
Date de la Convocation : 11/03/24
Date d'affichage : 11/03/24

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal Séance du 21 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre le vingt et un mars à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur BOYER Dominique, Maire.

Etaient présent aux côtes de Monsieur BOYER Dominique : Mmes BIGOT Agnès, DUFRESNE Anna-Maria, MARMIER Noëlle, VERNUSSE Céline et WEBER Corinne, GABILLET François, TEPPE Sébastien et VARLET Geoffrey.

Était absente : Mme TOURNIER Nathalie, PAYET Marie-Béatrice, DREYFUS Eric et GONNARD Pierre.

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du C.G.C.T., Mme MARMIER Noëlle été élue secrétaire de séance.

Délibération n°240326 : Demande de subventions - budget 2024

L'association de la Banque Alimentaire de l'Ain dont le siège est à Bourg-en-Bresse a pour objet la réception de contributions publiques destinées à la mise en œuvre de l'aide alimentaire.

Dans le cadre de l'aide alimentaire, elle a sollicité auprès de la commune de Cruzilles-lès-Mépillat, une aide financière.

A l'appui de cette demande en date du 2 décembre 2023, l'association a adressé un dossier à M. BOYER Dominique qui comporte le CERFA de demande de subvention, ainsi que le rapport moral et financier.

Au vu, de la demande, il est proposé :

- De refuser à l'association La Banque Alimentaire une subvention

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an susdits

Pour extrait certifié conforme,

Le 21 mars 2024

Le Maire,

Dominique BOYER

La Secrétaire
Noëlle MARMIER

